



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11616  
11 février 1975  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 5 FEVRIER 1975, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE CHYPRE AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur une déclaration de M. N. Taskin, secrétaire général de la Fédération chypriote turque du travail, qui a été publiée dans le quotidien chypriote turc Bozkurt du 31 janvier 1975 et selon laquelle "les réserves en céréales aux mains de l'administration chypriote turque dépassent de loin les besoins de la communauté chypriote turque. Une partie de ces céréales a déjà été utilisée, mais le reste, qui se trouve stocké dans des silos, est en train d'être détruit". M. Taskin a demandé que l'on "utilise les céréales pour faire baisser le prix du pain".

En outre, M. Nidai, journaliste au quotidien chypriote turc susmentionné, écrivait le même jour "qu'il y a 100 à 150 000 tonnes de céréales aux mains de l'administration chypriote turque". De notre point de vue, faisait-il remarquer, "c'est parce que nous avons trouvé toutes ces céréales et que nous n'avons donc rien à perdre, que nous les avons laissées dans les silos où elles sont en train de pourrir".

Il convient de souligner qu'au moment où le Gouvernement chypriote doit importer des céréales et a les plus grandes difficultés à approvisionner plus du tiers de la population de l'île qui a été chassée par la force de ses terres et de ses foyers, le produit des biens usurpés et du travail de cette population est en train de s'avarier et de pourrir aux mains des envahisseurs.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de Chypre auprès  
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Zenon ROSSIDES